

Compte-rendu de deux conférences sur le RIC (referendum d'initiative citoyenne)

écrit par Joel Bourguignon | 5 mars 2019



C'était le thème d'une conférence de François Garçon dans les locaux de l'ALEPS, le 27 février dernier.

ALEPS : Association pour la liberté économique et le progrès social. <http://www.aleps.paris/sitemap/>

Il se trouve qu'une conférence sur le même thème avait eu lieu la veille, organisée par Contribuables Associés. <http://www.contribuables.org/>

J'ai participé aux 2. Voici ce que j'en ai retenu.

François Garçon est l'auteur d'un livre intitulé « Le Génie des Suisses ». Voir présentation en fin d'article.

La Suisse est l'un des pays les mieux gérés au monde. Nous Français aurions beaucoup à apprendre de la façon dont ils gèrent leurs affaires communes. Ils nous montrent le chemin. Il n'est pas nécessaire de réinventer l'eau tiède. (**voir note de Christine Tasin en fin d'article**)

Le pib moyen par personne en Suisse est de 80 k\$ contre 38 k\$ en France. Plus du double. Pourquoi ? Parce que globalement, les Suisses gèrent mieux leurs affaires que nous. D'ailleurs, ça n'est pas difficile de faire mieux que la France.

Il existe 3 niveaux d'organisation en Suisse : fédéral, cantonal, communal.

La population est d'un peu plus de 8 millions d'habitants, ce qui est comparable à Israël, au Portugal ou à l'Autriche, sa voisine.

Il existe de la démocratie directe aux Etats-Unis, mais selon des règles différentes.

La démocratie représentative existe aussi en Suisse et ils ont un nombre d'élus par habitants très élevé, beaucoup plus qu'en France. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on pourrait s'attendre à ce que la Suisse soit mal gérée. Eh bien, pas du tout. D'où vient leur secret ? De la démocratie directe, entre autres. Le référendum appelé votation a été lancé en 1848 en Suisse. Depuis, jusqu'en 2018 (en 170 ans), il y a eu 622 référendum fédéraux et des milliers au niveau cantonal ou communal. Les suisses votent tous les 3 mois au niveau fédéral et ça concoure à la stabilité politique. Une révolte comme celle des gilets jaunes est impensable en Suisse, parce que les problèmes sont résolus en amont, bien avant que la situation dégénère et pourrisse. En Suisse, pas besoin de faire un grand débat qui est en réalité un Grand BlaBla, parce que le débat est permanent. Ils n'attendent pas que la situation s'envenime. En France, la cocotte-minute a explosé, par absence de démocratie directe.

Un référendum nécessite 100 000 signatures à recueillir. C'est un gros travail qui peut être initié par n'importe quel citoyen. Ce processus est d'une grande lenteur. Il s'étend sur une durée de 18 mois, ce qui permet de faire retomber les émotions, les réactions épidermiques et aussi d'éliminer en grande partie la démagogie. Sur cette durée, les citoyens ont le temps de réfléchir avant de voter. Il faut compter plus de 3 ans pour transformer l'idée de départ en une loi, si le

référendum est réussi. Cela permet de déradicaliser, de dédiaboliser les choses, d'éviter des logiques de coup d'Etat. On apprend à perdre une votation qu'on avait lancée. La démocratie directe est une école d'humilité, de civisme et de citoyenneté.

Par exemple, la votation pour le rétablissement de la peine de mort n'a jamais abouti par manque des 100 000 signatures.

Une condition pour que la démocratie directe fonctionne est de multiplier les sujets et les niveaux de décision selon le principe de subsidiarité. Aucun sujet n'est tabou. La question unique au niveau national est un piège ; exemples : le Brexit, le référendum de Mattéo Renzi...

Comme il y a beaucoup de votations, les Suisses peuvent utiliser 3 moyens. Par exemple, à Genève, les votes se répartissent comme ceci : par correspondance (La Poste) : 78 %, numérique à distance : 17 %, physique en se déplaçant dans un bureau de vote : 5 %. Donc, ils votent beaucoup et tout le temps, mais la participation est bonne. La majorité simple suffit. 10 % ne votent jamais, 11 % votent sur tous les sujets. Pour le reste, c'est selon les sujets. Ceux qui ne votent pas, c'est parce que le sujet ne les intéresse pas.

Le coût pour réunir ces signatures est d'environ 180 k€, principalement en frais postaux. Le coût global d'une votation au niveau fédéral est d'environ 1100 k€. Il y en a 4 dans l'année. Cela revient à 17 € par électeur et par an, ce qui est très raisonnable.

En Suisse, les gens sont pragmatiques. Si une loi débile est promue et votée, elle sera immédiatement combattue par un référendum. Ça calme les démagocrates. Donc, la plupart des lois sont acceptées parce que si elles sont contre les intérêts des Suisses, elles peuvent être attaquées par un référendum. C'est tout le contraire de la France où des lois contre les intérêts des Français sont votées en permanence. Ils peuvent voter pour une nouvelle loi, pour en abroger une existante ou pour virer un politicien incompétent.

Les Suisses ne sont pas plus intelligents que les Français. Donc ce qui réussit en Suisse pourrait très bien être transposé en France. Rien n'est perdu. Mais il y a un énorme obstacle, ce sont nos politicards qui refusent ce changement de paradigme, parce que cela mettrait en évidence leur inutilité, leur incompétence et leur sclérose. Leur soi-disant expertise n'en est pas une. La majorité de nos députés est contre un tel changement. Comme c'est bizarre ! Les ennemis du changement sont les membres de cette oligarchie qui vivent sur ce fonds de commerce. En France, 100 % des gens qui votent les impôts vivent de ces impôts. Cherchez l'erreur.

Exemple emblématique du politicard : Jacques Toubon, il a 78 ans, touche environ 30 000 € par mois et il trouve ça normal, alors qu'il n'a jamais créé AUCUNE richesse. Scandaleux ! Voir ici :

<https://www.capital.fr/economie-politique/avec-30-000-euros-par-mois-le-defenseur-des-droits-jacques-toubon-ne-comprend-pas-que-ses-revenus-choquent-1323855>

Il faudrait lancer les premiers référendums sur des sujets pas trop clivants, pour roder les choses. Commencer par des sujets au niveau communal, puis régional et enfin national quand les citoyens se seront approprié le concept et la méthode. Exemples :

- vitesse sur les routes secondaires, 80 km/h ou retour à 90 ?
- Contrôle technique automobile : nouvelles normes plus contraignantes ou retour à l'état précédent ?
- Jeux Olympiques de 2024. Devons-nous continuer avec la perspective d'un fiasco financier géant ou devons-nous dénoncer le contrat et payer les pénalités ?

Pour en savoir plus sur la politique en Suisse, selon Wikipedia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Politique_en_Suisse

Yvan Blot a aussi écrit un livre sur ce sujet, paru en 2012 : « *La démocratie directe : une chance pour la France* ». Ed : Economica. Prémonitoire. Il avait beaucoup d'avance.

LE GENIE DES SUISSSES, par François Garçon

Présentation de l'éditeur (Taillandier) 2018

Spécialiste de la Suisse, François Garçon prend plaisir depuis des années à vanter aux Français les qualités, les mérites et les succès de son pays d'origine, et nous le prouve aujourd'hui sous la forme d'un vaste panorama. Voyage étonnant au coeur d'un pays qui a du génie... *« J'ai eu à coeur de mettre en valeur des entreprises, des faits historiques, des scientifiques, des événements, des monuments, des paysages, des mythes, des héros ordinaires, des personnages qui m'ont marqué, quelques escrocs aussi, qui témoignent de la diversité de ce pays, et de ses limites. Je me suis amusé à revoir certaines briques de la mémoire helvétique, mes souvenirs se mélangeant parfois aux faits vécus. J'ai voulu varier les points de vue en saisissant des objets de prime abord insignifiants (un référendum à Zermatt, la fosse aux ours à Berne, les abris antiatomiques, les chambres à lessive, le tintinnabulement, le boguet...) et d'autres qui ne le sont pas (l'association pour le droit à mourir dans la dignité Exit, les minarets, les hautes écoles, le Forum de Davos, Guillaume Tell, les droits populaires...). Ces brefs portraits et récits ne cultivent ni la prudence ni l'indulgence. Bien intentionné ou volontairement caustique, subjectif, toujours sincère, parfois déconcertant, mon regard est celui d'un citoyen-spectateur admiratif de la Suisse, ce jardin à la française dont les citoyens-utilisateurs assurent eux-mêmes l'entretien. Ce qui n'interdit, selon les circonstances, ni l'humour ni la distance. Et surtout pas les partis pris. »*

Biographie de l'auteur

François Garçon, suisse par son père et français par sa mère, docteur en histoire, enseigne l'histoire du cinéma à la Sorbonne (Paris-1), après avoir travaillé pendant vingt ans dans le secteur privé. Il est l'auteur chez Tallandier de « La Suisse, pays le plus heureux du monde » (2015).

Sur les Suisses

Leur salaire moyen fait le double du nôtre, tout d'abord parce que nous n'avons pas leurs banques et donc les richesses qui vont avec, mais, surtout parce qu'ils ont gardé leur monnaie et ont conservé leur souveraineté monétaire, n'étant pas obligés d'emprunter, de s'endetter, de payer des sommes folles en intérêts... enfin, s'ils gagnent beaucoup plus que nous, la vie est très chère là-bas, très peu sont propriétaires. Là-bas, quand on a fini de rembourser le prêt pour l'achat de la maison, on paye un impôt pour compenser le fait qu'on ne paie pas de loyer ou d'emprunt...

Ensuite, malheureusement, la Suisse va mal, quoi qu'il paraisse, parce qu'ils subissent une invasion migratoire et islamique qui n'a rien à nous envier hélas. Le fait que ce soit un petit pays aggrave encore la situation, le Grand remplacement est à l'oeuvre... et comme chez nous leurs dirigeants sont des dhimmis immigrationnistes et islamophiles, et, cerise sur le gâteau, qui cherchent à obéir à de nombreuses injonctions de Bruxelles, quoi que ne faisant pas partie de l'UE.

Les limites de la votation ? Quand le résultat de la votation déplaît aux élites internationales et donc aux dirigeants au niveau fédéral, que font-ils ? Ils ne publient jamais les décrets d'application... C'est ce qui s'est passé pour la fameuse votation sur l'expulsion des immigrés délinquants. Les Suisses ont voté pour. La loi n'est pas appliquée, le Conseil fédéral refusant de la ratifier... Sans oublier que la démographie musulmane et les naturalisations donnent un poids de plus en plus important aux musulmans, faisant pencher la balance dans leur sens et dans celui des gauchistes islamophiles, rendant même dangereuses les votations qu'ils pourraient proposer. A l'heure actuelle, des amis suisses me disent que si le vote contre les minarets devait avoir à

nouveau lieu, il n'est pas du tout certain qu'il serait pour l'interdiction...

Sur la France

En France, la cocotte-minute a explosé, par absence de démocratie directe. Non ce n'est pas la démocratie directe qui est responsable, c'est que le peuple n'est plus souverain puisque c'est l'UE qui décide les choses les plus importantes et que nos élites signent des traités et des accords sans jamais nous demander notre avis, il n'y a même pas de lois qui pourraient être dénoncées. On est face à une crise de l'Occident, à une crise de valeurs, à une crise d'identité, et que l'on trouve dans tous les pays d'Europe de l'Ouest, Suisse compris. Sans parler du rôle des medias...

Jacques Toubon

Je n'ai aucune sympathie pour Toubon, pas plus pour toutes les ordures qui en activité ou en retraite nous gouvernent ou nous ont gouvernés et qui gagnent des sommes folles et injustifiées. Mais qu'est-ce qu'il est le plus scandaleux ? Qu'un mineur étranger coûte 50000 euros à la collectivité ou que Toubon qui, malgré tout, est français, a travaillé (bien ou mal peu importe) pour les Français...en gagne 30 000 par mois (je ne sais si c'est vrai mais peu importe). Le vrai scandale est le coût de l'immigration (rien que la justice, la prison, les indemnités aux victimes... un gouffre !), pas les salaires et retraites des Français. Faire le choix de dénoncer les "gros", les "patrons" montre que la récupération gauchiste a marché, les GJ les plus français, même ceux qui ont les yeux ouverts sur l'islamisation et l'immigration n'osent pas/plus en parler et se contentent de hurler avec les loups sur les gros salaires. Joël n'est pas de ceux-la, il répète ce qu'il a entendu dans deux soirées dont il nous fait le compte-rendu.

Sur le RIC

Je suis beaucoup plus réservée, vraiment beaucoup sur le RIC que Joël... Et j'expliquerai pourquoi le 17 mars, le jour des Assises des Gilets Jaunes. Si tout va bien, nous publierons les vidéos des prises de parole, mais je préfère ne pas déflorer mon discours avant.